

# Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 28 août 2025 à 19 h 20

Président de séance : Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, Maire

Présents : Mmes ARSAC Pascale - PERRIN Marie-Josèphe - RENARD Brigitte  
Mrs BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien - COEUILLET Christophe –  
DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Absent excusé : Mme ALINS Franck pouvoir à Mme RENARD Brigitte

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

Quorum : le quorum de 6 est atteint

Ordre du jour de la séance :

- Approbation du PV du 03 juillet 2025,
- Implantation, garde et entretien d'équipement de signalétique départementale sur le réseau de randonnée,
- Subvention exceptionnelle pour l'association de la Boule du Lançon.

Délibérations adoptées : 14-2025 ; 15-2025

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques sur le PV du 03 juillet 2025. Aucune remarque, le Conseil Municipal approuve ce Procès-Verbal.

## **Implantation, garde et entretien d'équipement de signalétique départementale sur le réseau de randonnée** **DM n° 14-2025**

La commune est propriétaire d'un ensemble de chemins ruraux qu'elle ouvre au public. Le Département souhaite implanter une signalétique pour les usagers. De ce fait, une convention est établie afin de définir les conditions d'implantation, de garde et d'entretien des équipements concernés par une durée de 5 ans. Aucune participation ne sera demandée à la commune.

Teneur des discussions : vu l'exposé de M. Le Maire, aucune question n'est posée

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des votants approuve l'implantation des panneaux et des poteaux et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention entre le Département et la commune.

Scrutin particulier O/N : Non – Vote à mains levées

VOTANTS : 10/10

## **Subvention exceptionnelle pour l'association de la Boule du Lançon**

**DM n° 15-2025**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la lettre de la gagnante portoise au championnat de la Drôme de boules lyonnaises. Elle a également participé au championnat de France de cette discipline début juillet 2025.

Afin de contribuer aux dépenses de cette dernière compétition remarquable, Le Maire propose d'octroyer à l'association de la Boule du Lançon une subvention exceptionnelle de 200 €.

Teneur des discussions : vu l'exposé de M. Le Maire, aucune question n'est posée

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants est d'accord pour verser à l'association de la Boule du Lançon une subvention exceptionnelle de 200 €.

Scrutin particulier O/N : Non – Vote à mains levées

VOTANTS : 10/10

## **Questions diverses :**

Subventions et dotations reçues : Le Maire expose au Conseil Municipal les subventions reçues : Subvention voirie du mandat : 34 831,00 € - Dotation forfaitaire à orientation voirie : 13 097,00 € - Dotation de Solidarité Territoriale : 5 902,50 €.

Travaux : Monsieur Florian BRACHET fait part au Conseil Municipal que les travaux de voirie débuteront Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 : le curage de tous les fossés de la commune et quelques portions sur les chemins communaux.

La remise des colis de Noël : se déroulera le Samedi 6 Décembre 2025 à 15 h 00. Madame Brigitte RENARD s'est occupée de l'animation pour cet après-midi festive.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 19 h 35.



**Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL**

**La Secrétaire de Séance  
Brigitte RENARD**